

Qui est responsable des problèmes de santé de Johnny? Les enjeux, pour Jean-Claude Camus et le docteur Delajoux sont énormes!



ON NE SAIT TOUJOURS PAS SI LE ROCKER REMONTERA UN JOUR SUR SCÈNE



Réveil difficile

Admis en urgence le 7 décembre à l'hôpital Cedars-Sinai de Los Angeles pour une infection consécutive à une opération pour hernie discale réalisée en France, Johnny avait été placé dans un coma artificiel afin d'atténuer ses souffrances et de faciliter son traitement. Une semaine plus tard, il se réveille en douceur. A son retour à la réalité, il semble de bonne humeur. Johnny plaisante même avec ses proches à chaque fois qu'il ouvre les yeux. « C'est pas trop dur pour vous? » lance-t-il à Aznavour et à Læticia en souriant. L'idole des jeunes n'a pas perdu son sens de l'humour. Mais remontera-t-il pour autant sur scène? La question est sur toutes les lèvres. « Il rechautera un jour » assure François Zuccarelli, l'un des deux médecins mandatés par l'assurance de Johnny, venu rendre visite au chanteur le lendemain de son réveil. « Mais pas tout de suite », ajoute-t-il. Les producteurs de la star font preuve de prudence. Après une réunion avec les assureurs, ils décident non pas de reporter mais d'annuler tout

simplement le "Tour 66", la tournée d'adieu de Johnny, qui devait normalement débuter le 8 janvier prochain à Amiens, faire escale à Forest National le 3 février, et se terminer, en apothéose, à Bercy, le même mois. « Cette décision a été prise après l'avis des experts médicaux, confirmant l'indisponibilité temporaire du chanteur », indique le communiqué de Jean-Claude Camus Productions. La durée de la période de convalescence n'étant pas connue, il était difficile pour les producteurs de simplement reporter la tournée. L'annulation paraissait donc la chose la plus sage à faire. Les 160.000 billets seront remboursés aux fans. « Ce n'est pas grave si les concerts sont annulés. On préfère qu'il aille bien et qu'on puisse encore en profiter longtemps », nous disait une fan la semaine dernière. Et de fait, si Johnny veut aller mieux et peut-être envisager un jour un retour sur scène, il devra lever le pied en ce début d'année 2010 et respecter à la lettre les conseils des médecins. Après avoir rencontré le rocker à L. A., son ami et producteur Jean-Claude Camus estime son temps d'hospitalisation entre quinze jours et trois

pour Johnny

semaines. « De toute façon, tant que Johnny Hallyday sera à l'hôpital il sera bien, parce qu'au moins, là, on est sûr qu'il se repose vraiment. Vous connaissez Johnny Hallyday: c'est un rocker, c'est un battant. Donc, dès qu'il est dehors, il a tendance à en faire un peu trop » a-t-il déclaré. Johnny passera donc les fêtes de fin d'année à l'hôpital Cedars-Sinai de Los Angeles même si son producteur ne manque pas d'ajouter qu'« il récupère d'une façon absolument extraordinaire! ». L'amélioration de l'état de santé de Johnny a été très forte. Elle plairait sans arrêt, elle ne savait pas ce qu'il avait. Même si au départ elle était déçaitée parce que Johnny Hallyday était à l'hôpital, elle va mieux depuis qu'il s'est réveillé. »

DELAJOUX CONTRE-ATTAQUE
En milieu de semaine dernière, une procédure judiciaire avait été lancée par la famille

de Johnny Hallyday pour déterminer si l'opération de son hernie discale, pratiquée à Paris, avait été correctement effectuée. Le chanteur a assigné en référé son chirurgien parisien, le Dr Stéphane Delajoux, et la clinique du Parc Monceau. Selon M^r Lapp, Johnny Hallyday espère que deux experts indépendants seront nommés afin de déterminer s'il y a eu un erreur médicale ou pas suite à son opération du 26 novembre. Le lendemain, le chirurgien français, qui a opéré le musicien au dos fin novembre, annonce qu'il va porter plainte pour diffamation contre Jean-Claude Camus. Rappelant que l'intervention sur le chanteur s'est « parfaitement déroulée », le Dr Delajoux affirme « avoir fait l'objet d'un véritable lynchage ». Ajoutant: « C'est d'une violence inouïe, Jean-Claude Camus m'a qualifié de "boucheur", il a parlé de "massacre" (...). Le préjudice que cette affaire me cause est énorme. » Présent à Los Angeles, le producteur a réagi immédiatement à l'interview du Dr Delajoux, assurant qu'il n'avait personnellement « jamais fait aucune affirmation » à l'encontre du médecin. « Je n'ai

fait que rapporter des propos de la famille et de l'hôpital américain », a-t-il déclaré devant un parterre de journalistes. Le magazine français "Le Point" dresse un portrait du mystérieux docteur Delajoux dans ses colonnes cette semaine. Entre ses anaoues aux assurances et ses tendances prononcées à la mythomanie, on apprend que son frère, Julien, n'est autre que le compagnon actuel de Laura Smet, la fille de Johnny et Nathalie Baye. Très influençable comme beaucoup de stars, Johnny aura cru bon d'écouter le conseil de sa fille quant au choix du médecin pour l'opération de son hernie discale. Hervé Boissin, médecin généraliste à Paris, évoque la manière de procéder des stars lorsqu'elles tombent malades: « Beaucoup d'entre elles ont une tendance à être hypochondriques. Et, dans une majorité des cas, les stars sont mal suivies. Si elles n'ont pas un bon médecin de famille, elles sont mal parties. Elles sont très manipulables. Elles écroulent le dernier qui a parlé, alors qu'il faut traiter d'égal à égal avec elles, avoir le courage de leur dire non. »

24 CONCERTS ÉTAIENT ENCORE PRÉVUS, ASSURÉS AU TOTAL POUR 30 MILLIONS D'EUROS.

Cette fois, c'est certain: le "Tour 66" de Johnny Hallyday ne reprendra pas. Tandis que les fans font leur deuil de cette terrible nouvelle, le bras de fer a commencé pour les assureurs et la star. Qui va payer? Trois cas de figure se distinguent. S'il s'avère que Johnny n'a pas respecté les indications médicales et a bel et bien pris l'avion pour Los Angeles trop tôt après son opération d'une hernie discale subie le 26 novembre dernier à Paris, c'est lui et son producteur Jean-Claude Camus, qui devront assumer seuls les conséquences financières de cette annulation. Si, en revanche, la maladie de Johnny se révèle "accidentelle" et "imprévisible", les assureurs, nombreux au vu des capitaux engagés, interviendront sans souci. Enfin, si le docteur Delajoux, le chirurgien qui a traité Johnny à la clinique du Parc

Les assurances de la tournée sont sur le pied de guerre.

cas. Frédéric de Haan, administrateur-directeur de Vander Haegen & Co, compagnie d'assurance belge, la seule à être spécialisée dans les risques spéciaux, explique: « Le principe est de répondre aux règles élémentaires de l'assurance, c'est-à-dire qu'il faut qu'il y ait un aléa, un risque imprévisible. Par définition, on assure environ mille événements par an, des tournées, des stars, des groupes. Pour assurer un artiste, on doit faire attention à son âge et son état de santé. Chaque artiste doit subir un check-up médical et on assure les gens jusqu'à 70 ans. Ce qui voudrait donc dire que Charles Aznavour, 85 printemps à compléter, rejoint Johnny à son chevet. Le chemin pour établir la vérité risque d'être long et complexe. Comme l'est en général l'assurance des stars, puisque chaque situation est traitée au cas par cas. »

ET SI MICHAEL JACKSON AVAIT SAUVÉ JOHNNY HALLYDAY?
Vander Haegen n'assure pas Johnny Hallyday pour son Tour 66, mais la compagnie a travaillé avec lui sur le concert donné à Lens, le 9 juin dernier, et sur ceux tombés au Stade de France en mai. Un check-up médical avait été demandé, comme d'habitude. On a appris, après la mort de Michael Jackson, survenue à la fin du mois de juin, que celle-ci avait changé la donne dans le monde des assurances de stars. Certains disent même que les décès du roi la pop a sauvé la vie de l'idole des jeunes. Sans un examen médical poussé, exige cet été par les assureurs de la tournée d'adieu de Johnny, son "petit cancer" du colon n'aurait pas été détecté et il sait où on en serait? Frédéric de Haan précise: « Certains disent que Michael Jackson a sauvé la vie de Johnny Hallyday.

beaucoup de mal à trouver, par la suite, des assureurs prêts à le couvrir. Ce qui signifierait donc plus que probablement la fin définitive de ses prestations scéniques. Si Frédéric de Haan préfère ne pas commenter cette supposition, puisque Vander Haegen ne s'occupe pas de cette tournée, il confie que « l'historique qu'on a, nous, avec Johnny Hallyday, est très positif: il est très professionnel, très rigoureux dans sa préparation. » Il rappelle: « Mais c'est un être humain comme tout le monde, il n'est pas fabri de la maladie. Là, les capitaux étant ce qu'ils sont, les conséquences sont plus lourdes mais c'est un humain comme les autres. »

DES STARS INASSURABLES
Aux yeux de Vander Haegen on tout cas, Johnny ne fait pas partie des artistes "black-listés". Ce qui n'était pas le cas de Michael Jackson, par exemple. « Il y a des stars qui ont un historique, ou avec lesquelles

nous avons déjà une expérience malheureuse, pas favorable. Les assureurs n'aiment pas les stars qui mettent leurs états d'âme en avant par rapport à leur public. On aime beaucoup les stars, on aime les assurer, mais on n'aime pas les caprices. Le cas de Michael Jackson est connu. C'était à l'époque de Lady Diana. Il se sentait perturbé et émotionnellement pris par ces décès. Ce sont des sentiments qu'on peut comprendre et partager, mais de la part de quelqu'un qui a rendez-vous avec son public, quand il y a des budgets colossaux engagés, ça relève parfois plus du caprice que de l'incapacité de l'indisponibilité du chanteur. » Pourrait-on imaginer que Duran, qui prépare son grand retour et dont le passé d'alcoolique n'est pas un secret, soit par exemple inassurable? « C'est un cas par cas. Il faut analyser la situation telle qu'elle est aujourd'hui et poser des exigences. Il n'y a pas

réellement de liste noire mais, sur certains stars, il y a une petite sirène qui dit attention, à tel moment, il y a eu tel souci. On a assuré par exemple la tournée de la Star Academy. C'est un événement dangereux parce que vous avez des jeunes, pas encore vraiment artistes, qui sont propulsés au-devant de la scène, qui n'ont pas la formation solide et l'expérience qu'ont les artistes de renom et qui, du jour au lendemain, se retrouvent à devoir chanter trente jours de suite devant une salle. Il y a un danger beaucoup plus grand parce que vous êtes face à des gens qui n'ont pas une voix préparée, qui n'ont pas eu un entraînement intensif... Par le passé, nous avons eu certains soucis et quand on nous demande d'assurer ce genre d'événements, on se demande combien de jours ils chantent, si des jours de repos sont prévus... C'est mené à une grande cadence et il ne faut pas oublier que derrière, les artistes doivent suivre. » C'était le cas de Johnny Hallyday. Jusqu'à aujourd'hui.